

2021

RAPPORT DE GESTION

→ NORD EUROPE RETRAITE



SOMMAIRE

I.	INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ASSOCIATION NORD EUROPE RETRAITE AU 31 DÉCEMBRE 2021	3
A.	Informations sur la vie sociale de l'association	3
B.	Conseil d'administration au 31 décembre 2021	3
C.	Commissaires aux comptes.....	4
D.	Informations sur les produits.....	4
II.	RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021	4
III.	ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE.....	4
IV.	PERSPECTIVES	4
V.	RAPPORT FINANCIER ET ÉTATS FINANCIERS 2021	5

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ASSOCIATION NORD EUROPE RETRAITE AU 31 DÉCEMBRE 2021

A. Informations sur la vie sociale de l'association

L'association Nord Europe Retraite a été constituée en vue de souscrire des contrats d'assurance collectifs auprès d'entreprises d'assurance, au bénéfice de ses membres, assurés.

Elle intervient en qualité de souscripteur :

- de contrats d'assurance collectifs sur la vie et de prévoyance souscrits auprès d'ACM VIE SA ;
- d'un Plan Épargne Retraite Populaire (PERP) souscrit auprès d'ACM VIE SA dans le cadre des dispositions des articles L.144-2 et suivants du Code des assurances ;
- de contrats d'assurance souscrits auprès d'ACM VIE SA dans le cadre des dispositions de l'article L.144-1 du Code des assurances.

Ainsi, l'association Nord Europe Retraite regroupe les adhérents des différents contrats d'assurance collectifs sur la vie et de prévoyance qu'elle a souscrits, les adhérents du contrat PERP « Plan Liberté Retraite » et les adhérents des contrats « Madelin » (épargne et prévoyance) destinés aux travailleurs indépendants non-salariés ou aux travailleurs agricoles non-salariés.



B. Conseil d'administration au 31 décembre 2021

Le conseil d'administration¹ est composé de 6 membres :

- Jean-Marie Wolff, Président ;
- Jacques Petit, Trésorier ;
- Jacques Vanbremeersch, Secrétaire ;
- Dominique Huchette ;
- Vanessa Miguet ;
- Emmanuelle Rochefort.

Les membres sont élus pour 3 ans par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration exerce les fonctions de comité de surveillance pour le PERP Plan Liberté Retraite.

¹ au 31 décembre 2021

C. Commissaires aux comptes

L'association Nord Europe Retraite a pour commissaire aux comptes titulaire le cabinet Mazars, représenté par Monsieur Guillaume Wadoux.

D. Informations sur les produits

Depuis le 27 juin 2018, les contrats d'assurance souscrits par l'association Nord Europe Retraite sont assurés par la société d'assurance Assurances du Crédit Mutuel VIE SA (ACM VIE SA).

Ce changement d'assureur fait suite à la fusion-absorption de la société Assurances du Crédit Mutuel Nord VIE SA

(ACMN VIE SA) par la société ACM VIE SA. Cette opération menée au sein du Groupe Crédit Mutuel a été approuvée par le régulateur, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), le 21 juin 2018.

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

L'assemblée générale annuelle de l'association Nord Europe Retraite s'est tenue le 24 juin 2021 à huis clos, conformément aux dispositions transitoires applicables en raison du contexte sanitaire relatif à la pandémie de Covid-19. Cette assemblée générale a notamment approuvé les comptes et le budget de l'association.

Aucune modification n'a été apportée aux contrats d'assurance souscrits par l'association durant l'exercice 2021.

Conformément à la loi PACTE, depuis le 1^{er} octobre 2020, la commercialisation des anciens produits de retraite supplémentaire, notamment des contrats PERP et des contrats de retraite Madelin a pris fin. En conséquence, le PERP Plan Liberté Retraite et les contrats Madelin Retraite souscrits par l'association ne sont plus commercialisés. Les

assurés ayant adhéré avant le 1^{er} octobre 2020 peuvent continuer de verser des cotisations sur leur contrat.

Le 29 juin 2021, le conseil d'administration a désigné Monsieur Jean-Marie Wolff en qualité de président du conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Philippe Leveugle. Il est nommé aux fonctions de président pour la durée de son mandat d'administrateur, qui arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale 2024 amenée à statuer sur les comptes 2023.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences économiques et financières n'ont eu que peu de répercussions sur l'activité et les résultats de Nord Europe Retraite lors de l'exercice 2021.

III. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

La Russie a déclenché le 24 février 2022 une opération militaire de grande envergure en Ukraine. En réponse, l'Union européenne ainsi que d'autres pays et institutions ont adopté un ensemble de sanctions à l'encontre de la Russie. Une première analyse de risques a été menée ; il en ressort qu'elle ne détient d'exposition directe significative ni en Ukraine, ni en Russie.

La direction reste attentive à l'évolution de cette crise et de ses répercussions.

IV. PERSPECTIVES

Un projet de fusion-absorption de l'association Nord Europe Retraite par l'association ARPI – Association de Retraite

Populaire Individuelle sera soumis à la prochaine assemblée générale.

V. RAPPORT FINANCIER ET ÉTATS FINANCIERS 2021

Le conseil d'administration de l'association Nord Europe Retraite, qui s'est réuni le 21 avril 2022, a arrêté les comptes de l'association. Les charges d'exploitation de l'association sont de 96 287 euros pour l'année 2021 contre 103 615 euros en 2020.

Ces charges sont compensées par des produits d'exploitation à hauteur de 135 011 euros qui correspondent aux commissions de gestion dues par l'assureur du PERP.

Le compte de résultat de l'association fait apparaître un excédent de 38 724 euros (41 556 euros en 2020) que le conseil d'administration propose d'affecter au report à nouveau.

Ainsi, au 31 décembre 2021, les fonds propres de l'association Nord Europe Retraite sont de 488 001 euros.

Fait à Lille, le 21 avril 2022.